

Jeudi 11 décembre avait lieu le conseil municipal de la ville d'Ivry-sur-seine. Comme le veut la période, le Maire portait au vote, le débat d'orientation budgétaire ainsi que les rapports en matière de développement durable et sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes.

Deux semaines après la lettre ouverte de Mélissandre, qui dénonçait la présence et le soutien de 4 élus de la majorité au procès d'un militant communiste reconnu coupable de deux viols, le conseil municipal s'est tenu dans un contexte lourd appelant à la prise de responsabilité de chacune et de chacun.

Après l'annonce officialisée de la démission de ces 4 élus, c'est lors de la présentation du rapport sur l'égalité femmes-hommes que les élus se sont exprimés sur ces faits récents. Ces expressions ont montré les unes après les autres la schizophrénie dans laquelle vit cette majorité. Dun côté, une remise en question partielle et tardive (jusqu'à la veille même pour le 1er Maire adjoint qui refusait jusque-là de démissionner).

De l'autre, la perpétuelle tentation de rejeter la faute :

- sur la Présidence de la République, certaines élues ont rebondi sur les propos de Brigitte Macron pour revendiquer être de "sales connes" en reprochant qu'au plus haut sommet de l'État de telles paroles puissent être prononcées. Mais ces élues, lorsque leurs collègues agissent de la sorte, au niveau local, que font-elles ?
- sur la justice : "combien de décision lâches" a mentionné une élue. Mais quand la décision tombe, comme elle est tombée pour Mélissandre, que fait cette élue ?
- sur l'absence d'informations pour certaines élues indiquant ne pas avoir été au courant que leurs collègues se présentaient au procès. Mais maintenant que ces élus savent, que font-elles ?
- sur l'opposition, à qui le Maire a demandé "d'éviter d'instrumentaliser cette parole à l'égard de la majorité municipale ébranlée".

Le débat qui s'est tenu ce soir n'est pas à la hauteur du moment ni sur le fond, ni sur la forme.

Une seule chose a été clairement exprimée par le Maire : "le mécanisme d'endogamie et d'entre-soi de la majorité municipale qui a abouti à cet aveuglement". Cette réponse tente de transformer ce qui relève de choix et d'omissions internes en une sorte de fatalité structurelle. Or il ne s'agit ni de hasard ni de mécanique abstraite, c'est bien l'organisation locale et ses dirigeants qui ont laissé prospérer cette situation, en permettant qu'un homme exclu politiquement puisse continuer à apparaître publiquement aux côtés d'élus, et ce pendant des années, sans jamais alerter, ni s'interroger. Mais la contradiction la plus flagrante réside dans l'incapacité à mesurer l'impact qu'un tel soutien pouvait avoir. Car si la gravité de la situation n'avait pas été pleinement comprise, pourquoi alors avoir exclu l'agresseur de la section PCF d'Ivry ? Cette décision d'exclusion prouve au contraire que les faits étaient jugés suffisamment sérieux ce qui rend le soutien ultérieur d'autant plus incompréhensible et inacceptable.

En matière de développement durable, malgré des déclarations d'intention répétées, les faits révèlent une action insuffisante et sans vision d'ensemble. Pollution liée à l'incinérateur, contamination au mercure des sols révélée par l'affaire du collège Assia-Djebar, état de propreté de la ville : autant de problèmes connus, documentés, mais laissés trop longtemps sans réponses à la hauteur. Les données publiées par le Syctom et une étude indépendante de la fondation Toxicowatch au printemps 2025 ont pourtant confirmé des taux anormalement élevés de dioxines autour de l'incinérateur, appelant des décisions claires et transparentes.

Enfin, l'aménagement urbain, notamment à la ZAC Ivry-Confluence, illustre les limites de l'approche actuelle. Avec seulement 12 hectares d'espaces verts sur un périmètre de 149 hectares, souvent morcelés et de petite taille, le projet reste très en dessous des standards écologiques attendus. À titre de comparaison, la ZAC Clichy-Batignolles consacre 12 hectares d'espaces verts d'un seul tenant pour un périmètre total de 50 hectares. Ce déséquilibre traduit un choix d'urbanisation qui privilégie encore trop souvent la densité et la rentabilité à court terme, au détriment de la qualité de vie, de la biodiversité et de l'adaptation climatique. Ce conseil municipal révèle avant tout, une difficulté à assumer pleinement les responsabilités, à regarder les dysfonctionnements en face et à agir avec la rigueur nécessaire. On ne peut se satisfaire de demi-mesures ou de discours. Il faut des actes, de la cohérence et du courage politique.